

Sauvetage Secourisme au Travail

CNSA



Sauveteur Secouriste du Travail

Les thèmes développés en matière de prévention des risques professionnels lors de la formation rendent le secouriste du travail plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et font ainsi progresser la prévention dans son entreprise.



Programme

La formation est découpée en sept thèmes :

1. Situer le SST dans la santé et sécurité au travail.
2. Rechercher les risques persistants pour protéger
3. De "Protéger" à "Prévenir"
4. Examiner la victime et faire alerter
5. De "faire alerter" à "informer"
6. Secourir : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, la victime de plaint de brûlures, la victime se plaint de d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas
7. Situations inhérentes aux risques spécifiques (thème abordé en accord avec le médecin du travail)



Durée

- 2 jours ; 12 heures de cours (hors risques spécifiques le cas échéant)

Lieu

- Département du Vaucluse (84)

Objectifs

Les deux principaux objectifs du SST sont de :

- Disposer de sauveteurs secouristes du travail (SST) dans tous les établissements et sur tous les chantiers,
- promouvoir la prévention des risques professionnels.

Contact

- www.avignon-sauvetage.com
- 09 51 14 72 23
- 06 95 54 80 52

Candidats

Chaque session peut accueillir de 4 à 10 participants. En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'accident). Au-delà de 10 participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. (Document de Référence SST de l'INRS). NB : La première formation continue SST devra intervenir dans les 24 mois suivant la formation initiale.



Évaluation des participants



L'évaluation des candidats repose sur deux éléments :

- Le suivi des apprentissages,
 - Le comportement du candidat à l'occasion des cas concrets (simulations d'accidents)
- À l'issue de l'évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.



SST